

Actions DPC SoFRa

Modalités d'inscription et règlement

Pour toute inscription, un formulaire d'inscription doit être dûment complété et retourné à la SoFRa, par email ou par courrier. Un accusé de réception vous est adressé dès réception du formulaire d'inscription.

Le fait pour le participant de remplir un formulaire d'inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales, lesquelles, ajoutées au formulaire d'inscription, constituent le contrat liant le participant à l'ODPC, la SoFRa. Les présentes Conditions Générales sont modifiables à tout moment par la SoFRa. Les Conditions applicables sont celles en vigueur à la date de l'enregistrement de l'inscription.

Les prix de formation, non soumis à la TVA, incluent la journée ou demi-journée de formation, la documentation pédagogique remise au participant ainsi que les frais de repas si spécifiés dans le programme.

La facture sera adressée au participant à l'issue de la formation.

Attestation de participation

Une attestation de participation à l'action DPC est adressée au participant à l'issue de la session de formation.

Conditions d'annulation

Seules les demandes d'annulation parvenues par écrit (fax, email, courrier) seront acceptées.

L'annulation est sans frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur du même établissement (Un nouveau formulaire d'inscription doit être complété et retourné à la SoFRa).

Jusqu'à 10 jours avant la date de la formation, le remboursement de l'inscription se fera déduction faite de 50€ pour les frais de dossier. Après cette date, la totalité des frais de formation seront facturés.

Si un nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la session de formation. Ils se réservent également le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

Informatiques et Libertés

Les informations contenues dans le formulaire d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique.

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, dit « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et rectification.

Questions écrites préalables

Si vous souhaitez poser certaines questions aux intervenants préalablement à la session de formation, nous vous prions de bien vouloir nous les adresser par email (sofra.dpc@gmail.com), en précisant le titre et la référence de l'action DPC.